VENDEUIL-CAPLY

Nord-Ouest Archéologie N° 5

1992 - 1993

LE MASQUE EN BRONZE DE VENDEUIL-CAPLY

***Dominique Canny* ***

Décrit en 1982 par Pierre-Henri MITARD (1), le masque en bronze de Vendeuil-Caply (inventaire : D. 120, musée de Breteuil) a été mis au jour lors d'un labour, sur la parcelle 339, en limite avec la parcelle 254. Situé derrière le grand théâtre, le lieu de trouvaille est proche d'un endroit où est supposée l'existence d'un temple. Le contexte stratigraphique de l'objet nous est donc inconnu et toute interprétation repose sur des comparaisons techniques ou stylistiques.

Haut de 8,5 cm et large de 6,1 cm, le masque est réalisé dans une tôle dont l'épaisseur varie de 0,2 à 0,45 mm. Lors de sa découverte, il était difficilement identifiable en raison de son état et c'est au laboratoire de Nancy que l'on doit sa remise en forme et sa restauration. La tôle a été frappée, laminée et étirée à une température inférieure à sa température de recuit pour générer une bonne résistance à la déformation. C'est donc dans un support fortement écroui que le toreute a exécuté son sujet au repoussoir. La chevelure est représentée par des mèches régulières tirées en arrière jusqu'au dessus des tempes et n'encadre pas le visage. Le front dégagé met en valeur les yeux dont le contour est figuré par des losanges saillants dégagés au repoussé. Les sourcils rectilignes s'inscrivent dans le prolongement de l'arête du nez, le gauche est à peine marqué. Les yeux devaient être rehaussés par un cabochon (cf. Dieu de Bouray) et celui de gauche a conservé une tête de pivot soudée à la tôle. Par contre, celle-ci était lacunaire à l'emplacement de l'oeil droit et a été restituée par le laboratoire de Nancy. La disproportion du nez long, rectiligne et assez fin par rapport à l'ensemble du visage est peut-être due à la restauration. Les oreilles ne sont pas figurées et la bouche, petite, est marquée par un court sillon, en dessous d'une longue gouttière labiale horizontale. Le menton, légèrement arrondi, est assez peu marqué ce qui pourrait inciter à penser qu'il s'agit d'une représentation féminine (?). Il ne subsiste qu'un rivet de fixation dont la tête bombée émerge de la coiffure. L'emplacement des autres rivets est signalé par des orifices sur le pourtour du masque (deux sous le menton et deux aux emplacements des oreilles). L'exécution d'ensemble trouve des parallèles dans celle de nombreux ex-voto en tôle de bronze et le mode de fixation suggère un montage en applique, vraisemblablement sur une âme de bois. Bien sur, ces observations sont tributaires de la restauration qui a pu atténuer ou accentuer certains détails. Il semble en tout cas que ce masque ait été dépourvu de face postérieure.

Des objets comparables ont été trouvés en Gaule (1, 2 et 3). Certains comme celui de **Montserié**, au musée de Tarbes, découvert en compagnie d'autels votifs et qui figure un visage masculin sans analogie avec celui de Vendeuil-Caply ou comme la tête de **Genainville** semblent relever franchement de la statuaire à l'instar de la récente découverte de **Saint-Maur**. Comme les exemplaires de **Notre-Dame d'Alençon** ou du **Mont Berny**, ils sont souvent de taille sensiblement supérieure, se rapprochant d'une

* Mlle Dominique Canny - 1, rue Saint-Martin - 60420 Maignelay-Montigny

figuration à l'échelle 1. Tous ces masques sauf un en fer battu (**Notre-Dame d'Alençon**) comportent des trous à l'emplacement des yeux. D'autres, comme celui de **Garancières**, en Beauce, haut de 9 cm et comparable par le traitement de la chevelure quoique d'une qualité d'exécution supérieure, semblent plus proches. Tel est le cas du masque masculin de **Genainville** (3) dont les proportions ainsi que le traitement du nez et des sourcils s'apparentent à ceux du masque de **Vendeuil-Caply**. Il posséde des orifices circulaires à l'emplacement des yeux. Daté de la fin du Ier siècle avant J.-C., il est interprété non plus comme élément statuaire mais comme une applique.

Le type de figuration de tradition celtique découvert à Vendeuil-Caply n'est donc pas isolé dans le nord-ouest de la Gaule. Ces masques féminins ou masculins apparaissent pour la plupart à proximité de lieux de culte et, fixés sur des supports en bois, peuvent s'identifier à des idoles (4) ou relever de l'ornementation d'objets à vocation rituelle. Ils appartiennent à l'extrème fin de La Tène ou, plutôt, s'en manifestent comme un prolongement aux débuts de la romanisation puis sous le haut empire durant une période dont l'étendue reste difficile à préciser. Si l'expression locale de tels cultes semble vraisemblable, leur caractère public ne peut être systématiquement affirmé et le rapport de cette découverte avec un temple reste à prouver. Elle constitue en tout cas une nouvelle illustration de la vigueur du substrat celtique souvent vérifiée sur les sites gallo-romains précoces de la région.

NOTES

(1) P.H. MITARD, La tête en tôle de bronze de Genainville (Val d'Oise). **Gallia, 40, 1982, fasc. 1**, pp. 1 - 33.

(2) H.P. EYDOUX, La France antique, pp. 242 - 244.

(3) P.H. MITARD, Un petit masque en tôle de bronze découvert à Genainville (Val d'Oise). **Gallia, 40, 1982, fasc. 2**, pp. 287 - 291.

(4) N. ROYMANS, Tribal societies in Northern Gaul, an anthropological perspective. **Cingula 12, 1990**.